

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE D'ETUDES
AUX COLLEGIENS 2023-2024**

Partie à renseigner par le demandeur, responsable légal	<p>1- Renseignements concernant l'élève :</p> <p>NOM</p> <p>PRENOMS</p> <p>Date de naissance/...../.....</p> <p>2- Renseignements concernant le demandeur, responsable légal :</p> <p>NOM</p> <p>PRENOMS</p> <p>Adresse</p> <p>.....</p> <p>Téléphone : Adresse mail :</p> <p>3- Documents à fournir obligatoirement :</p> <p><input type="checkbox"/> Notification de bourse nationale attribuée à l'élève. } <u>au même nom et adresse</u></p> <p><input type="checkbox"/> Relevé d'identité bancaire (RIB, IBAN) } <u>que le demandeur</u></p> <p>Je sollicite l'attribution d'une bourse départementale au bénéfice de mon enfant</p> <p>Fait à....., le..... Signature du représentant légal :</p>
--	--

Partie à compléter par le collège	<p>Remis au collège le Cachet de l'établissement :</p>
--	--

Information sur le traitement des données personnelles :

Votre demande d'aide départementale implique le traitement de certaines de vos données personnelles par le Département de la Loire.

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public afin de vérifier que vous remplissez les conditions d'éligibilité et de procéder au paiement de l'aide.

Les données personnelles traitées sont celles collectées dans la présente demande et les justificatifs joints.

Si vous refusez le traitement de ces données, votre demande d'aide départementale ne pourra pas être instruite.

Les destinataires sont les agents dûment habilités en charge de l'instruction et du paiement des bourses départementales.

Elles seront conservées par le Département pendant une durée de 2 ans. Elles ne donnent lieu à aucune prise de décision automatisée ni à aucun transfert en dehors de l'Union Européenne.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification que vous pouvez exercer en adressant un message au Délégué à la protection des données désigné par le Département de la Loire (rgpd@loire.fr).

Si vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos droits, vous avez également la possibilité de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.